



# Assemblée générale

Distr. générale  
26 juillet 2023  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-dix-huitième session

Point 22 b) de l'ordre du jour provisoire\*

### Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

## Éliminer la pauvreté en milieu rural en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport, soumis en application de la résolution [77/183](#) de l'Assemblée générale, contient un examen de l'état actuel de la pauvreté en milieu rural et des nombreuses lacunes et difficultés que présente son élimination, en particulier dans les pays en développement. Des recommandations d'action pour les surmonter sont proposées.

---

\* [A/78/150](#).



## I. Introduction

1. Le monde n'est pas en voie d'atteindre l'objectif de développement durable n° 1 relatif à l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes. Si l'on ne parvient pas à faire reculer plus rapidement et de manière soutenue la pauvreté rurale et les autres privations qui touchent les populations rurales, il ne sera pas possible de réaliser la plupart des objectifs de développement durable d'ici à 2030. Il faut agir de toute urgence pour inverser la tendance et accélérer les progrès, en particulier dans les zones rurales.

2. Même avant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le rythme de réduction de la pauvreté rurale avait ralenti après plus de deux décennies de progrès soutenus. La pandémie a entraîné des pertes massives d'emplois et de revenus qui ont touché le plus durement les populations en situation de vulnérabilité sociale et économique, en particulier les femmes et les enfants, les jeunes, les ménages les plus pauvres et les personnes travaillant dans l'économie informelle.

3. La reprise post-pandémie lente et inégale, la volatilité des prix sur les marchés internationaux des produits de base, la persistance des conflits et la fréquence croissante des phénomènes météorologiques extrêmes, souvent aggravés par les changements climatiques, ont mis un coup d'arrêt presque total à la réduction de la pauvreté rurale. L'aggravation des inégalités entrave encore la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030<sup>1</sup>.

4. Le présent rapport porte sur les progrès accomplis dans la réduction de la pauvreté rurale au niveau mondial, comme demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 77/183. On y trouvera une analyse des dimensions économique, sociale et environnementale de la pauvreté rurale monétaire et multidimensionnelle, l'accent étant mis sur les lacunes persistantes, ainsi que des propositions d'action pour mettre en oeuvre le rapport du Secrétaire général intitulé « Notre programme commun » et la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable.

5. Parce que ces objectifs ne seront pas atteints sans un développement rural inclusif et durable sur le plan environnemental, il est essentiel de placer l'éradication de la pauvreté rurale au centre d'un programme ambitieux visant à transformer les systèmes agroalimentaires, accroître la productivité agricole, faciliter les transitions vers des emplois non agricoles, promouvoir une action climatique inclusive et améliorer les moyens de subsistance en milieu rural, en accordant le plus d'attention aux plus défavorisés.

## II. État de la pauvreté en milieu rural : progrès accomplis et problèmes à régler d'urgence

6. Entre 1990 et 2014, le monde a connu des progrès impressionnants en matière de réduction de l'extrême pauvreté. Le recul de la pauvreté a été largement tiré par la Chine, en raison d'un transfert massif de main d'oeuvre du secteur agricole faiblement productif vers l'industrie et les services<sup>2</sup>. À partir de 2015, la réduction de la pauvreté dans le monde s'est poursuivie à un rythme ralenti, avant une inversion brutale en 2020. À cause de la crise de la COVID-19, 71 millions de personnes supplémentaires vivaient dans l'extrême pauvreté en 2020 par rapport à 2019<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir [A/77/209](#).

<sup>2</sup> Banque mondiale, *Poverty and Shared Prosperity 2022: Correcting Course* (Washington, 2022).

<sup>3</sup> Marta Schoch et autres, « To end extreme poverty, getting back to pre-COVID-19 reduction rates is not enough », blogs de la Banque mondiale, 30 novembre 2022.

7. Selon les estimations les plus récentes, 659 millions de personnes, soit environ 8 % de la population mondiale, vivent dans l'extrême pauvreté<sup>4</sup>. Pour ce qui est de la répartition régionale, l'Afrique subsaharienne abrite aujourd'hui 60 % des personnes en situation d'extrême pauvreté, contre 13 % en 1990. Vient ensuite l'Asie du Sud qui représente 24 %<sup>5</sup>.

8. La pauvreté reste très majoritairement rurale et se concentre principalement dans le secteur agricole. Plus de 80 % des personnes extrêmement pauvres dans le monde vivent dans des zones rurales, où environ 45 % des résidents sont soit extrêmement soit modérément pauvres, contre 16 % des résidents urbains. En chiffres absolus, cela représente plus de 1,3 milliard de personnes qui, malgré le rôle qu'elles jouent dans la production alimentaire mondiale, n'ont pas les moyens d'acheter de la nourriture et d'autres produits de première nécessité<sup>6</sup>.

9. La plupart des ruraux pauvres sont de petits exploitants et travailleurs agricoles, des pêcheurs, des pasteurs et des personnes tributaires des forêts. Près des deux tiers d'entre eux travaillent dans l'agriculture, où les taux d'extrême pauvreté sont plus de quatre fois supérieurs à ceux des travailleurs non agricoles (20 % contre 5 %)<sup>7</sup>. Parce que leur bien-être est inextricablement lié aux ressources naturelles dont ils dépendent, les pauvres en milieu rural sont exposés à un risque accru de chocs sur leurs moyens de subsistance en raison des menaces écologiques et des pressions climatiques, qui les rendent très vulnérables aux cycles d'épuisement des ressources, d'endettement et de privations.

10. Les zones rurales abritent également une part disproportionnée de personnes vivant dans une pauvreté multidimensionnelle. Des données comparables provenant de 110 pays où vivent 6,1 milliards de personnes révèlent que 1,1 milliard d'entre elles étaient multidimensionnellement pauvres en 2023, et que près de 84 % d'entre elles résidaient dans des zones classées comme rurales. Dans tous les pays, l'incidence et l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle sont plus élevées dans les zones rurales que dans les zones urbaines. L'Afrique subsaharienne compte le plus grand nombre de personnes frappées par la pauvreté multidimensionnelle (534 millions), suivie de l'Asie du Sud (389 millions)<sup>8</sup>.

11. La concentration croissante de la pauvreté dans les zones rurales est antérieure à l'épidémie de COVID-19<sup>9</sup>. La pandémie, qui a réduit les activités agricoles et non agricoles, limité l'accès aux marchés locaux et dégradé les revenus et la sécurité alimentaire, a encore aggravé la vulnérabilité des pauvres en milieu rural, dont la subsistance dépend pour beaucoup des possibilités de mobilité, du travail saisonnier

<sup>4</sup> Selon un seuil de pauvreté de moins de 2,15 dollars par jour en parité de pouvoir d'achat de 2017. Voir S. Baah *et al.*, « March 2023 global poverty update from the World Bank: the challenge of estimating poverty in the pandemic », Banque mondiale, 29 mars 2023.

<sup>5</sup> Banque mondiale, *Perspectives économiques mondiales* (Washington, 2023).

<sup>6</sup> Andrés Castañeda *et al.*, « A new profile of the global poor », *World Development*, vol. 101 (janvier 2018) ; Banque mondiale, *Rapport 2022 sur la pauvreté et la prospérité partagée*. Le nombre réel de pauvres dans les zones rurales est sans doute sous-estimé car ces chiffres ne tiennent pas compte de plus d'un quart de la population de l'Afrique subsaharienne, du fait d'un manque de données d'enquête sur les ménages.

<sup>7</sup> Andrés Castañeda *et al.*, « A new profile of the global poor ».

<sup>8</sup> Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Oxford Poverty and Human Development Initiative, *Global Multidimensional Poverty Index 2023. Unstacking global poverty: Data for high impact action* (2023).

<sup>9</sup> Banque mondiale, *Rapport 2020 sur la pauvreté et la prospérité partagée : Revers de fortune* (Washington, 2020).

ou migrant et des envois de fonds<sup>10</sup>. Depuis lors, une combinaison de crises multiples a continué à ralentir la réduction de la pauvreté, en particulier dans les pays à faible revenu, où l'agriculture occupe plus de la moitié de la main-d'œuvre<sup>11</sup>.

12. La volatilité des prix sur les principaux marchés de matières premières et la reprise lente et inégale qui a suivi la crise de la COVID-19 se répercutent sur la croissance économique et assombrissent les perspectives d'inversion de la tendance à la hausse pour ce qui est de la pauvreté, de la faim et des inégalités. Bien que l'indice des prix des produits alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) soit orienté à la baisse depuis le niveau record atteint en mars 2022, il reste à des niveaux historiquement élevés<sup>12</sup>. Les prix des carburants et des engrais ont également augmenté, entraînant une hausse des coûts de production et de distribution des produits agricoles et déclenchant de fortes pressions inflationnistes dans le monde entier. Non seulement cette situation pèse sur le budget des ménages, déjà diminué par deux années de pertes d'emplois et de revenus dues à la pandémie, mais elle intervient à un moment où les pays, encore sous le choc des effets de la COVID-19, ne disposent que d'une marge de manœuvre budgétaire limitée pour y faire face.

13. La menace d'une crise du coût de la vie<sup>13</sup> est exacerbée par la violence qui continue de régner dans de nombreuses régions du monde, la fragilité persistante des sociétés et l'intensité, la fréquence et la durée accrues des phénomènes météorologiques qui perturbent l'agriculture et dégradent les moyens de subsistance, avec pour corollaire une hausse de la pauvreté et de la faim dans les régions peuplées de petits producteurs qui assurent une agriculture de subsistance et n'ont pas les ressources nécessaires pour affronter et absorber des chocs multiples et simultanés<sup>14</sup>.

14. Ces crises interdépendantes pèsent en particulier sur les peuples autochtones, les minorités ethniques, les migrants, les personnes déplacées, les paysans sans terre et les personnes vivant dans des zones rurales reculées qui, ensemble, représentent une part importante des personnes vivant dans une pauvreté chronique. Environ 80 % des personnes déplacées par un conflit vivent dans des pays où l'insécurité alimentaire aiguë et la malnutrition sont élevées<sup>15</sup>. En outre, les enfants de moins de 18 ans représentent plus de 52 % de l'extrême pauvreté dans le monde ; dans les zones rurales, beaucoup sont exposés à une forte incidence du travail des enfants et du travail forcé dans l'agriculture ou la pêche<sup>16</sup>.

15. Environ 70 % de la population rurale mondiale vit dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, où elle représente

<sup>10</sup> *World Social Report 2021: Reconsidering Rural Development* (publication des Nations Unies, 2021) ; Carolina Sánchez-Páramo, « The new poor are different: Who they are and why it matters », blogs de la Banque mondiale, 13 août 2020.

<sup>11</sup> Organisation internationale du Travail (OIT), « Faire avancer la justice sociale et le travail décent dans les économies rurales », note de synthèse (juin 2023).

<sup>12</sup> FAO, Indice FAO des prix des produits alimentaires, disponible à l'adresse suivante : [www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr/](http://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr/). Système d'information sur les marchés agricoles, « Market monitor », n° 109 (juin 2023).

<sup>13</sup> Groupe d'intervention mondiale face aux crises alimentaire, énergétique et financière, *Global impact of the war in Ukraine: Billions of people face the greatest cost-of-living crisis in a generation*, note d'information n° 2, 8 juin 2022 ; PNUD, « Addressing the cost-of-living crisis in developing countries: poverty and vulnerability projections and policy responses » (New York, 2022).

<sup>14</sup> Banque mondiale, *Perspectives économiques mondiales*.

<sup>15</sup> Organisation internationale pour les migrations (OIM) et Programme alimentaire mondial (PAM), *Populations at risk: Implications of COVID-19 for hunger, migration and displacement* (novembre 2020).

<sup>16</sup> Castañeda *et al.*, « A new profile of the global poor » ; OIT, « Faire progresser la justice sociale et le travail décent ».

approximativement les deux tiers de la population totale<sup>17</sup>. La réalisation de l'objectif ambitieux du Programme de développement durable à l'horizon 2030 consistant à ne laisser personne de côté nécessite d'atteindre les plus pauvres, ce qui signifie essentiellement atteindre les pauvres en milieu rural. Les aspirations doivent être élevées afin que les politiques, les investissements et les budgets soient conçus et mis en œuvre en fonction de cet objectif.

### III. Principaux obstacles à l'élimination de la pauvreté en milieu rural

16. Les écarts et les disparités entre les multiples dimensions du développement continuent d'entraver les progrès dans la réduction de la pauvreté rurale tout en reproduisant les inégalités spatiales qui mettent en péril la cohésion sociale. Une stratégie de développement transformatrice, inclusive, multisectorielle et intégrée est nécessaire pour atténuer les effets négatifs des chocs multiples et simultanés et pour remédier aux privations de longue date et intergénérationnelles qui touchent les populations rurales du monde entier.

#### A. Données

17. Le suivi des progrès mondiaux en matière de réduction de la pauvreté rurale est entravé par l'absence de mesures normalisées permettant des comparaisons entre pays. Les zones rurales sont très diverses et il n'existe pas de définition universelle de la « ruralité » : les définitions officielles des termes « rural » et « urbain » diffèrent d'un pays à l'autre et sont principalement fondées sur la taille et la densité de la population ou déterminées sur la base de frontières administratives fixes. Les différences de méthodes et de conception des questionnaires d'enquête limitent encore la comparabilité des estimations de la pauvreté, non seulement entre les pays, mais aussi à l'intérieur des pays, au fil du temps<sup>18</sup>.

18. Les enquêtes nationales auprès des ménages ne sont pas disponibles ou collectées régulièrement dans tous les pays. Le recueil des données d'enquête est particulièrement difficile dans les pays touchés par les conflits et la fragilité, où la pauvreté se concentre de plus en plus<sup>19</sup>. Même lorsque des enquêtes sont disponibles, leur granularité spatiale est souvent insuffisante pour rendre compte de l'hétérogénéité des systèmes agricoles et des moyens de subsistance en milieu rural.

19. La collecte d'informations sur certains groupes de population – peuples autochtones, éleveurs nomades, migrants, personnes déplacées ou habitants de régions isolées et peu peuplées – pose des problèmes supplémentaires. Alors qu'ils sont parmi les plus pauvres au monde, ils sont souvent sous-dénombrés dans les statistiques officielles.

20. Comme les populations rurales ont tendance à cumuler plusieurs emplois, souvent saisonniers ou intermittents, les méthodes de collecte et d'agrégation de données qui définissent l'emploi uniquement par l'activité professionnelle principale tendent à sous-estimer à quel point les populations des zones rurales dépendent des systèmes agroalimentaires pour leur subsistance. On s'attache actuellement à produire

<sup>17</sup> *World Social Report 2021* (Rapport sur la situation sociale dans le monde).

<sup>18</sup> *World Social Report 2021* (Rapport sur la situation sociale dans le monde) ; Castañeda *et al.*, « A new profile of the global poor ».

<sup>19</sup> Paul Corral *et al.*, *Fragilité et conflits : en première ligne de la lutte contre la pauvreté* (Washington, Groupe de la Banque mondiale, 2020).

des données sur la participation au travail des hommes et des femmes dans les systèmes agroalimentaires et leurs sous-secteurs<sup>20, 21</sup>.

21. Malgré les difficultés, des progrès importants ont été réalisés dans la prise en compte des dimensions non monétaires de la pauvreté rurale, ce qui a permis de mettre en lumière les spécificités de cette dernière et les types de privations qui affectent principalement les communautés rurales<sup>22</sup>. D'autres innovations essentielles ont permis d'améliorer la collecte de données sur la pauvreté rurale, notamment l'utilisation croissante d'enquêtes téléphoniques et de données à haute résolution facilitées par la télédétection. L'utilisation de techniques d'apprentissage automatique augmente la capacité à prédire la pauvreté et à concevoir des interventions à des niveaux territoriaux inférieurs<sup>23</sup>.

## B. Changements climatiques

22. Les zones rurales abritent la majeure partie de la biodiversité de la planète, qui est actuellement en voie d'épuisement et de dégradation. Alors que le monde est confronté à un nombre croissant de phénomènes météorologiques inédits et coûteux liés aux changements climatiques, il est possible qu'il approche des points de bascule où les changements s'auto-entretiennent et s'accélèrent de façon dommageable<sup>24</sup>.

23. Les changements climatiques diminuent les rendements agricoles, ce qui entraîne une hausse des prix et aggrave l'insécurité alimentaire dans les régions où les petits producteurs n'ont pas les ressources nécessaires pour s'adapter facilement. Si rien n'est fait, l'intensité, la fréquence et la durée accrues des phénomènes météorologiques défavorables perturberont l'agriculture et les moyens de subsistance, ce qui pourrait plonger 130 millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté au cours de la prochaine décennie et pousser plus de 200 millions de personnes à se déplacer dans leur propre pays d'ici à 2050<sup>25, 26</sup>.

24. Les populations rurales vivant dans la pauvreté sont celles qui contribuent le moins aux changements climatiques, mais elles sont les plus exposées aux pertes de bien-être dues à la hausse des températures mondiales et aux phénomènes

<sup>20</sup> FAO, *Estimating Global and Country-level Employment in Agrifood Systems*, documents de travail sur les statistiques de la FAO, numéro 23/34 (Rome, 2023).

<sup>21</sup> FAO, « The status of women in agrifood systems » (Rome, 2023).

<sup>22</sup> FAO et Oxford Poverty and Human Development Initiative, *Measuring Rural Poverty with a Multidimensional Approach: The Rural Multidimensional Poverty Index*, FAO Statistical Development Series, n° 19 (Rome, FAO, 2022) ; PNUD et Oxford Poverty and Human Development Initiative, *Global Multidimensional Poverty Index 2023* ; Corral, *Fragilité et conflits*. Voir également « 50 x 2030 », une initiative multipartenaires qui vise à combler le manque de données agricoles au niveau mondial en transformant les systèmes de données nationaux dans 50 pays d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Amérique latine d'ici à 2030 (<https://www.50x2030.org/>).

<sup>23</sup> Martin Hofer *et al.*, « Applying artificial intelligence on satellite imagery to compile granular poverty statistics », Banque asiatique de développement, n° 629 (Philippines, décembre 2020) ; Emily Aiken *et al.*, « Machine learning and mobile phone data can improve the targeting of humanitarian assistance », National Bureau of Economic Research (Cambridge, Massachusetts, 2021).

<sup>24</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability*, « Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change » (Cambridge, Royaume-Uni, Cambridge University Press, 2022).

<sup>25</sup> Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), *Prospects for Children in the Polycrisis: A 2023 Global Outlook* (New York, 2022).

<sup>26</sup> Akihiko Nishio, « When poverty meets climate change: a critical challenge that demands cross-cutting solutions », blogs de la Banque mondiale, 5 novembre 2021.

météorologiques extrêmes. Ce sont elles aussi qui ont le moins de ressources et de capacités d'adaptation aux changements climatiques, sachant que les femmes et les jeunes sont confrontés à des difficultés supplémentaires en raison d'obstacles structurels qui limitent encore davantage leur accès aux ressources, aux marchés, aux services, aux technologies et au soutien institutionnel. À long terme, non seulement les changements climatiques entraîneront une baisse de la productivité et une aggravation de la pauvreté dans le monde, mais ils pourraient également rendre certaines zones rurales inhabitables<sup>27</sup>.

25. Malgré le rôle essentiel qu'ils jouent dans les systèmes agroalimentaires, les petits producteurs ne reçoivent que 1,7 % du financement mondial de la lutte contre les changements climatiques, la plupart des fonds étant consacrés à l'atténuation des changements climatiques plutôt qu'aux efforts d'adaptation<sup>28</sup>. Leur forte dépendance à l'égard de moyens de subsistance sensibles au climat rend les communautés rurales particulièrement vulnérables aux effets des aléas soudains ou à évolution lente. Les facteurs environnementaux, notamment la dégradation des sols, les pénuries d'eau et les chocs et pressions climatiques, ne manqueront pas d'exacerber les facteurs défavorables qui conduisent aux migrations, aggravant encore les vulnérabilités interdépendantes des personnes vivant dans la pauvreté en milieu rural<sup>29</sup>. Les femmes et les enfants éprouvent généralement plus de difficultés à accéder à des voies de migration sûres et régulières lorsqu'ils n'ont d'autre choix que d'émigrer en quête de sécurité ou de nouvelles opportunités<sup>30</sup>.

### C. Développement agricole et moyens de subsistance en milieu rural

26. Dans le monde, plus d'un travailleur sur quatre travaille dans l'agriculture, principalement en tant qu'indépendant ou travailleur familial non rémunéré. Les populations rurales sont deux fois plus susceptibles d'occuper un emploi informel que les populations urbaines ; dans le secteur agricole, 93,6 % des travailleurs occupent un emploi informel<sup>31</sup>.

27. Alors que l'emploi dans la production agricole primaire a diminué pour les hommes et les femmes au cours des deux dernières décennies, plus de 1,2 milliard de personnes sont employées dans les systèmes agroalimentaires et 3,8 milliards vivent dans des ménages dépendant des moyens de subsistance des systèmes agroalimentaires<sup>32</sup>. L'emploi dans les systèmes agroalimentaires est particulièrement élevé en Afrique et en Asie, où il représente respectivement 62 % et 40 % de l'emploi total. En Afrique subsaharienne, 66 % de toutes les femmes employées travaillent dans les systèmes agroalimentaires, qui sont une source essentielle d'emploi pour les jeunes femmes dans de nombreuses régions<sup>33</sup>.

28. Dans le secteur de la pêche, les estimations basées sur 78 enquêtes nationales auprès des ménages montrent que 113 millions de personnes dans le monde sont employées dans la chaîne de valeur de la pêche commerciale artisanale ou vivent de

<sup>27</sup> Banque mondiale, *Perspectives économiques mondiales*.

<sup>28</sup> Daniela Chiriac et Baysa Naran, *Examining the Climate Finance Gap for Small-Scale Agriculture*, Climate Policy Initiative et Fonds international de développement agricole (FIDA), 2020.

<sup>29</sup> OIM, *Institutional Strategy on Migration, Environment and Climate Change 2021–2030* (Genève, 2021).

<sup>30</sup> OIM, « Women and girls on the move: a snapshot of available evidence », note thématique, n° 2 (mars 2023).

<sup>31</sup> OIT, *Femmes et hommes dans l'économie informelle : Un panorama statistique*, 3<sup>e</sup> éd. (Genève, 2018).

<sup>32</sup> FAO, *Estimating Global and Country-level Employment in Agrifood Systems*.

<sup>33</sup> FAO, « The status of women in agrifood systems ».

la pêche ou de la transformation des produits de la pêche. Au total, le nombre de personnes dont les moyens de subsistance dépendent au moins partiellement de la pêche artisanale s'élevait à 492 millions en 2016, dernière année pour laquelle des données sont disponibles. Cela signifie qu'au niveau mondial, environ une personne sur 20 dépend de la pêche commerciale artisanale. Dans les 46 pays les moins avancés, la part de la population dépendant de ces activités a doublé et représente désormais 13 % de leur population totale<sup>34</sup>.

29. La pêche commerciale artisanale équivaut à presque 90 % des emplois dans le secteur de la pêche au niveau mondial et constitue une source importante d'emplois pour les femmes, qui représentent 35 % de l'emploi total dans le secteur de la pêche. Environ la moitié de ces femmes sont employées en amont de la chaîne de valeur. Comme dans d'autres sous-secteurs du système agroalimentaire, les femmes sont beaucoup plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel ou dans des segments plus vulnérables et moins rentables de la chaîne de valeur<sup>35</sup>.

30. L'insécurité foncière et la répartition inégale des terres pèsent sur la productivité, la croissance et le développement de l'agriculture. Au niveau mondial, les exploitations de moins d'un hectare représentent 70 % de l'ensemble des exploitations, mais n'occupent que 7 % de l'ensemble des terres agricoles. Les petites exploitations agricoles représentent part beaucoup plus importante des terres agricoles dans les pays et régions à faible revenu, le foncier étant de plus en plus concentré entre les grandes exploitations au fur et à mesure que les économies se développent<sup>36</sup>. Dans de nombreuses régions du monde, les régimes fonciers des peuples autochtones reposent sur des droits collectifs, des lois coutumières et des traditions qui sont souvent ignorés par les juridictions nationales<sup>37</sup>.

31. En raison d'une politique de développement agricole et rural inadaptée, d'infrastructures et de services publics de piètre qualité, d'une faible dotation en actifs, d'un manque de fonds de roulement et d'une forte exposition aux risques naturels, une grande partie de la population rurale mondiale est confinée à une agriculture de subsistance, à petite échelle et peu productive, qui dessert principalement les marchés locaux, étant coupée de chaînes d'approvisionnement nationales et internationales de plus en plus mondialisées et concentrées. Alors que les marchés du travail ruraux doivent continuer à absorber un nombre croissant de jeunes en Afrique, la perte de population et le vieillissement sont des problèmes émergents dans une grande partie de l'Amérique latine et de l'Asie, avec des implications potentiellement majeures pour les économies rurales, les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire<sup>38, 39</sup>.

## D. Égalité des genres

32. Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, les systèmes agroalimentaires constituent une source de revenus plus importante pour les femmes que pour les hommes. Les femmes ont un accès réduit à l'éducation, aux infrastructures de base et aux marchés et assument une lourde charge de soins et de travail non rémunéré, ce

<sup>34</sup> FAO, Duke University et WorldFish Center, *Illuminating Hidden Harvests: The Contributions of Small-Scale Fisheries to Sustainable Development* (Rome, 2023).

<sup>35</sup> Ibid.

<sup>36</sup> Sarah K. Lowder, Marco V. Sánchez et Raffaele Bertini, « Which farms feed the world and has farmland become more concentrated? » *World Development*, vol. 142 (juin 2021).

<sup>37</sup> FIDA, *The Land Tenure Security Advantage: A Catalytic Asset for Sustainable and Inclusive Rural Transformation* (2020).

<sup>38</sup> OIT, « Faire progresser la justice sociale et le travail décent ».

<sup>39</sup> FAO, *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture : tendances et défis* (Rome, 2017).

qui limite leurs possibilités d'occuper un emploi non agricole<sup>40</sup>, généralement gage de revenus plus élevés<sup>41</sup>. Les normes de genre entravent leur participation aux chaînes de valeur et aux activités dominées par les hommes, qui sont les plus rentables. Lorsqu'elles travaillent en dehors de l'exploitation, elles sont souvent cantonnées à des activités plus précaires et peu ou pas rémunérées<sup>42</sup>.

33. L'accès des femmes à la terre, aux intrants, aux services, au financement et aux technologies numériques est moindre que celui des hommes. En moyenne, les femmes sont moins susceptibles de posséder des terres, ont moins de bétail et un accès nettement plus limité aux intrants et aux services<sup>43</sup>. L'écart de productivité des terres entre les exploitations de même taille gérées par des femmes et celles gérées par des hommes est de 24 %, et les femmes gagnent 18,4 % de moins que les hommes dans l'emploi salarié agricole. Ces disparités sont dues en grande partie à la persistance de normes sociales discriminatoires<sup>44</sup>.

34. Les femmes ont des ressources, des biens et des possibilités d'action moindres que les hommes, ce qui limite leur capacité d'adaptation et leur résilience face aux chocs. Au niveau mondial, au cours de la première année de la pandémie de COVID-19, 22 % des femmes ont perdu leur emploi dans les segments non agricoles des systèmes agroalimentaires, contre seulement 2 % des hommes<sup>45</sup>.

35. L'enchaînement des crises – pandémie, catastrophes climatiques, conflits, difficultés liées au coût de la vie – ont démultiplié la charge du travail domestique et des soins non rémunérés qui pèsent sur les femmes, tout en contribuant à des niveaux élevés de violence domestique et à des pratiques préjudiciables telles que le mariage d'enfants<sup>46</sup>.

## E. Peuples autochtones

36. Les crises multiples et concomitantes ont des répercussions disproportionnées sur certaines populations rurales. En particulier, la pauvreté associée à la crise climatique a de graves conséquences sur les femmes et les filles, notamment parmi les peuples autochtones et dans les contextes ruraux et migratoires<sup>47, 48</sup>.

37. Les peuples autochtones ont subi historiquement la dépossession de leurs terres, de leurs territoires et de leurs ressources, ce qui a compromis leur développement conforme à leurs propres besoins et intérêts<sup>49</sup>. Dans le monde, 74 % des peuples autochtones vivent dans des zones rurales et dépendent des systèmes agroalimentaires

<sup>40</sup> FAO, « The status of women in agrifood systems ».

<sup>41</sup> Ana Paula De la O Campos *et al.*, *Economic Transformation and Diversification towards Off-Farm Income in Rural and Urban Areas: A Global Update with a Focus on Sub-Saharan Africa*, document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole, n° 23-05 (Rome, 2023).

<sup>42</sup> FAO, « The status of women in agrifood systems ».

<sup>43</sup> Les femmes, par exemple, possèdent moins de terres agricoles que les hommes dans 40 des 46 pays ayant répondu à l'indicateur 5.a.1 de l'objectif de développement durable, et la moitié des pays ayant répondu à l'indicateur 5.a.2 protègent insuffisamment les droits fonciers des femmes.

<sup>44</sup> Ibid.

<sup>45</sup> Ibid.

<sup>46</sup> FAO, « The status of women in agrifood systems » ; Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), *World Survey on the Role of Women in Development 2019: Why Addressing Women's Income and Time Poverty Matters for Sustainable Development* (publication des Nations Unies, 2020).

<sup>47</sup> [E/CN.6/2022/3](#).

<sup>48</sup> FAO, *The White/Wiphala Paper on Indigenous Peoples' food systems* (Rome, 2021).

<sup>49</sup> Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

pour leur subsistance<sup>50</sup>. Les peuples autochtones risquent deux fois plus de vivre dans l'extrême pauvreté que les populations rurales non autochtones<sup>51</sup>. Les systèmes alimentaires des peuples autochtones, qui se composent de plusieurs centaines d'espèces de flore et de faune comestibles et nutritives, s'érodent à une vitesse alarmante<sup>52</sup>.

38. En conséquence, leur régime alimentaire est de plus en plus dépendant d'aliments hautement transformés, ce qui constitue une préoccupation croissante en matière de santé publique. Au niveau mondial, les peuples autochtones souffrent également de taux de malnutrition plus élevés que les populations non autochtones<sup>53</sup>.

## F. Travail décent

39. La pauvreté rurale est étroitement liée à l'emploi dans l'agriculture, car petits producteurs et travailleurs salariés sont en butte à la stagnation de la productivité, au mauvais fonctionnement des marchés et à la faiblesse des salaires<sup>54</sup>. La saisonnalité, le caractère informel de l'économie, les chocs de prix, les catastrophes climatiques et les possibilités limitées d'emplois décents non agricoles aggravent la vulnérabilité des petits producteurs face à la pauvreté<sup>55</sup>.

40. Les déficits de travail décent sont particulièrement élevés dans certaines catégories des populations rurales. Les femmes rurales sont souvent concentrées dans des emplois informels peu qualifiés, caractérisés par de faibles rémunérations, de mauvaises conditions de travail et un accès limité à la protection sociale<sup>56, 57</sup>. Une situation similaire est observée chez les jeunes ruraux, qui représentent une part importante de la main-d'oeuvre dans les systèmes agroalimentaires<sup>58, 59</sup>. Les migrants, qui effectuent plus d'un quart des travaux agricoles dans le monde, sont particulièrement exposés à des conditions de travail abusives<sup>60</sup>.

41. Sur les 160 millions d'enfants qui travaillaient dans le monde en 2020, 70 % étaient employés dans l'agriculture<sup>61</sup>. Des données transnationales suggèrent que le travail des enfants a augmenté dans les communautés rurales pendant la crise de la COVID-19<sup>62</sup>. Les transitions du secteur non agricole vers le secteur agricole et de l'emploi salarié vers l'emploi indépendant étaient courantes dans les zones rurales, en particulier chez les personnes les moins instruites, ce qui suggère que la qualité de l'emploi s'est détériorée pour les travailleurs les plus pauvres, exacerbant les

<sup>50</sup> OIT, *Application de la Convention n° 169 relative aux peuples indigènes et tribaux : pour un avenir inclusif, durable et juste* (Genève, 2020).

<sup>51</sup> *World Social Report* (Rapport sur la situation sociale dans le monde) 2021 ; PNUD et Oxford Poverty and Human Development Initiative, *L'indice global de pauvreté multidimensionnelle 2021 : lever le voile sur les disparités selon l'appartenance ethnique, la caste et le genre*, 2021.

<sup>52</sup> FAO, *White/Wiphala Paper*.

<sup>53</sup> Ibid.

<sup>54</sup> Banque mondiale, *Rapport 2020 sur la pauvreté et la prospérité partagée*.

<sup>55</sup> OIT, *Déficits de travail décent chez les travailleurs ruraux : Principaux enseignements et recommandations destinées aux syndicats* (Genève, 2022).

<sup>56</sup> OIT, « Faire progresser la justice sociale et le travail décent ».

<sup>57</sup> FAO, « The status of women in agrifood systems ».

<sup>58</sup> Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Jobs for Rural Youth: The Role of Local Food Economies* (Paris, Éditions OCDE, 2021).

<sup>59</sup> FAO, *Estimating Global and Country-level Employment in Agrifood Systems*.

<sup>60</sup> OIM et FAO, *Integrating Migration into Rural Development Interventions* (Bruxelles, 2021).

<sup>61</sup> OIT, *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2023* (Genève, 2023).

<sup>62</sup> FAO, *The COVID-19 Consequences on Child Labour in Agrifood Systems* (Rome, 2022).

vulnérabilités préexistantes et les déficits en matière de travail décent dans les zones rurales<sup>63</sup>.

## G. Sécurité alimentaire et nutrition

42. Près d'une personne sur dix souffre de la faim dans le monde. Plus des trois quarts d'entre elles vivent en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, qui abrite 55 % de la population rurale mondiale. Si les tendances actuelles se poursuivent, près de 600 millions de personnes souffriront de sous-alimentation chronique d'ici à 2030, soit un chiffre bien supérieur à celui qui permettrait de réaliser l'objectif de développement durable consistant à en finir avec la faim dans le monde<sup>64</sup>.

43. L'accessibilité financière constitue un obstacle majeur à l'autosuffisance alimentaire et à la diversité alimentaire. Comme les personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté consacrent les deux tiers de leur budget à l'alimentation, la flambée des prix des denrées alimentaires les touche de plein fouet. Chaque augmentation supplémentaire de 1 % des prix des denrées alimentaires fera basculer près de 10 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté, ce qui rendra l'alimentation encore plus inaccessible pour elles<sup>65</sup>. D'ores et déjà, plus de 3,1 milliards de personnes n'ont pas les moyens d'avoir un régime alimentaire sain<sup>66</sup>.

44. La prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave est plus élevée qu'en 2015, les femmes étant proportionnellement plus touchées que les hommes dans toutes les régions du monde. L'augmentation de l'insécurité alimentaire a été particulièrement prononcée à la suite de l'apparition de la pandémie de COVID-19 et est restée élevée en raison des chocs de prix et de la faible reprise économique post-pandémique dans de nombreuses régions du monde<sup>67</sup>.

45. La crise actuelle du coût de la vie exacerbe la faim et la malnutrition dans les zones pauvres et rurales, ainsi que dans les régions en proie à des conflits, à des phénomènes météorologiques extrêmes et à des chocs économiques. Les enfants nés en milieu rural de mères plus pauvres et moins instruites ont moins de chances d'avoir un poids de naissance enregistré que les enfants en milieu urbain nés de mères plus riches et plus instruites<sup>68</sup>. Les enfants des zones rurales et des ménages pauvres sont donc plus vulnérables au retard de croissance et à l'émaciation, tandis que les adolescentes et les femmes des zones rurales sont plus susceptibles de souffrir d'insuffisance pondérale, de petite taille et d'anémie<sup>69</sup>.

46. Les habitants des zones rurales sont également touchés par les prix élevés des intrants agricoles. L'inflation des prix alimentaires rend les régimes alimentaires nutritifs de moins en moins abordables pour les consommateurs ruraux ; dans le même temps, les producteurs ruraux ne récoltent pas les fruits de la hausse des prix à la sortie de l'exploitation. L'augmentation du coût des intrants agricoles entraîne une diminution de l'utilisation des engrais qui se répercute sur la production agricole, ce qui risque de compromettre l'approvisionnement alimentaire alors même que l'accès

<sup>63</sup> Banque mondiale, *Rapport 2022 sur la pauvreté et la prospérité partagée*.

<sup>64</sup> FAO, FIDA, UNICEF, PAM et Organisation mondiale de la Santé (OMS), *The State of Food Security and Nutrition in the World 2023: Urbanization, Agrifood Systems Transformation and Health Diets across the Rural-Urban Continuum* (Rome, 2023).

<sup>65</sup> Daniel Gerszon Mahler *et al.*, « Pandémie, inflation et pauvreté », blogs de la Banque mondiale, 13 avril 2022.

<sup>66</sup> FAO *et al.*, *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023*.

<sup>67</sup> *Ibid.*

<sup>68</sup> *Ibid.* ; UNICEF, *Undernourished and Overlooked: Global Nutrition Crisis in Adolescent Girls and Women* (New York, 2023).

<sup>69</sup> *Ibid.*

à la nourriture est déjà difficile. Les petits exploitants familiaux sont particulièrement vulnérables, car ils disposent généralement de moins de ressources pour s'adapter aux fluctuations des prix des intrants agricoles.

47. Au niveau mondial, la sécurité alimentaire semble s'améliorer avec l'urbanisation. En 2022, l'insécurité alimentaire modérée ou grave touchait un tiers des adultes vivant dans les zones rurales, contre un quart dans les zones urbaines. Dans les pays à faible revenu et à revenu moyen inférieur, l'insécurité alimentaire est plus importante en milieu rural que dans les zones urbaines ou périurbaines. Dans les pays à revenu élevé, en revanche, l'insécurité alimentaire est pire dans les zones urbaines que dans les zones rurales<sup>70</sup>.

48. Dans la Corne de l'Afrique et dans les pays en proie à des crises humanitaires, l'inflation des prix alimentaires amplifie les effets négatifs des phénomènes qui perturbent les activités agricoles et l'aide humanitaire, notamment les sécheresses et les inondations, les parasites, les turbulences économiques, les conflits et l'insécurité, qui exposent une grande partie des populations à la menace d'une insécurité alimentaire aiguë et, dans des situations extrêmes, à la famine ou à l' inanition. Les personnes les plus exposées sont essentiellement les populations rurales – agriculteurs, pêcheurs, éleveurs et forestiers – dont les moyens de subsistance ont été fortement affectés par ces facteurs<sup>71, 72, 73</sup>.

## H. Éducation

49. En moyenne, les élèves du monde entier ont perdu un semestre de scolarité à cause de la pandémie de COVID-19. Selon les estimations de l'ONU, près de 500 millions d'élèves du préprimaire au secondaire supérieur, dont les trois quarts vivaient dans des zones rurales, n'ont pas eu accès à l'enseignement à distance pendant les fermetures d'écoles<sup>74, 75</sup>. Même lorsque les écoles ont rouvert, l'apprentissage a été perturbé et certains enfants ne sont jamais retournés à l'école.

50. La crise de la COVID-19 a confirmé que les enfants les plus pauvres et les plus marginalisés sont ceux qui souffrent le plus pendant les crises. Ils ont moins de chances d'accéder à l'apprentissage à distance ou de bénéficier du soutien de leurs parents pour continuer à apprendre à la maison. Ils ont également de moins bons résultats d'apprentissage et sont plus susceptibles d'abandonner définitivement l'école<sup>76</sup>.

51. En frappant de plein fouet les élèves des zones rurales, la crise de la COVID-19 a amplifié les inégalités préexistantes en matière d'éducation et d'apprentissage. Dans les pays à faible revenu, seuls 23 résidents ruraux terminent leurs études secondaires pour 100 résidents urbains qui les terminent. Les inégalités d'éducation persistent

<sup>70</sup> FAO et al., *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023*.

<sup>71</sup> PAM et FAO, « Hunger hotspots: FAO-WFP early warnings on acute food insecurity – June to September 2022 outlook » (Rome, 2022).

<sup>72</sup> Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et Réseau mondial contre les crises alimentaires, *Global Report on Food Crises 2023* (Rome, 2023).

<sup>73</sup> FAO, « Importance of investing in agriculture in emergency contexts », note d'information (mars 2023).

<sup>74</sup> Harry Anthony Patrinos, Emiliana Vegas et Rohan Carter-Rau, « An Analysis of COVID-19 Student Learning Loss », World Bank Policy Research Working Paper, n° 10033 (mai 2022).

<sup>75</sup> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), *Rapport mondial de suivi sur l'éducation de 2020 : Inclusion et éducation*, 3<sup>e</sup> éd. (Paris, 2020).

<sup>76</sup> Groupe de la Banque mondiale, *Prioritizing Learning during COVID-19: The Most Effective Ways to Keep Children Learning during and Post-Pandemic – Recommendations of the Global Education Evidence Advisory Panel* (Washington, 2022).

pour les jeunes et les adultes. Dans de nombreux pays, les adultes des zones rurales sont moins alphabétisés et ont moins accès aux possibilités d'apprentissage que les citadins<sup>77</sup>.

52. La qualité de l'enseignement dans les écoles rurales tend à être inférieure à celle des écoles urbaines en raison du manque d'enseignants qualifiés et de matériel pédagogique adapté, de l'utilisation de langues d'enseignement inappropriées et de l'absence d'environnements d'apprentissage sûrs et propices. Au niveau mondial, environ 40 % des adultes vivant dans l'extrême pauvreté n'ont pas fait d'études, contre seulement 9 % des adultes non pauvres<sup>78</sup>. Un faible niveau d'éducation est généralement associé au retard de croissance, à l'insuffisance pondérale et à l'anémie<sup>79</sup>.

## I. Santé

53. Les inégalités de santé entre les zones rurales et urbaines continuent d'être dues à des systèmes de santé peu performants dans de nombreuses zones rurales et à des déterminants sociaux et environnementaux défavorables. Le manque persistant de professionnels de la santé dans les zones rurales et isolées contribue à ce que quelque 2 milliards de personnes n'aient pas accès aux services de santé dont elles ont besoin au niveau local<sup>80</sup>.

54. Les déterminants des inégalités spatiales en matière de développement économique, tels que le manque d'électrification, sont également des déterminants de la santé ; les établissements de santé ruraux font souvent état d'un accès plus limité à l'électrification et d'une alimentation électrique moins fiable que leurs homologues urbains, ce qui a des répercussions sur la fourniture de services de santé de qualité<sup>81</sup>. L'accès aux dispositifs médicaux d'assistance (lunettes, appareils auditifs, prothèses et fauteuils roulants) est aussi généralement plus faible pour les personnes vivant dans les zones rurales que pour celles vivant dans les zones urbaines<sup>82</sup>. En revanche, les dépenses de santé à la charge des ménages qui appauvrissent les populations sont plus élevées dans les zones rurales. Par exemple, le pourcentage de la population poussée dans l'extrême pauvreté par les dépenses de santé à la charge du patient était trois fois plus élevé dans les zones rurales que dans les zones urbaines pour 80 pays dont les estimations sont disponibles depuis 2011<sup>83</sup>.

55. Dans le contexte mondial actuel, les services de santé mentale dans les zones rurales sont devenus un sujet particulièrement important. Dans de nombreux pays, les services de santé mentale sont concentrés de manière disproportionnée dans les grandes villes ou à proximité de celles-ci, laissant de côté les populations rurales<sup>84</sup>. Les agriculteurs peuvent être victimes de détresse psychologique, de dépression et d'anxiété, en raison de facteurs de stress professionnels et contextuels spécifiques et d'obstacles les empêchant de bénéficier d'un soutien. Les empoisonnements aux

<sup>77</sup> UNESCO, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation*.

<sup>78</sup> Castañeda *et al.*, « A new profile of the global poor ».

<sup>79</sup> UNICEF, *Undernourished and Overlooked* ; FAO *et al.*, *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023*.

<sup>80</sup> OMS, *Lignes directrices de l'OMS pour la production, l'attraction, le recrutement et la fidélisation des agents de santé dans les zones rurales et reculées* (Genève, 2021).

<sup>81</sup> OMS *et al.*, *Energizing health: accelerating electricity access in health-care facilities* (2023).

<sup>82</sup> OMS, *Rapport mondial sur l'équité en santé pour les personnes handicapées* (Genève, 2022) ; OMS et UNICEF, *Rapport mondial sur les technologies d'assistance* (2022).

<sup>83</sup> OMS, *Répertoire de données sur les inégalités en santé* (2023). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.who.int/data/inequality-monitor/data>.

<sup>84</sup> OMS, *Rapport mondial sur la santé mentale : transformer la santé mentale pour tous* (Genève, 2022).

pesticides sont à l'origine de près d'un cinquième des suicides dans le monde et sont particulièrement préoccupants dans les communautés agricoles rurales. L'interdiction de la vente et de l'utilisation de pesticides extrêmement toxiques et dangereux entraînerait une diminution du nombre de décès, y compris par suicide<sup>85</sup>.

## J. Infrastructures

56. Au niveau mondial, environ 8 personnes sur 10 qui n'ont pas accès aux services de base en matière d'eau potable vivent dans des zones rurales, de même que 7 sur 10 de celles qui ne disposent pas de services d'assainissement de base. Les lacunes sont également omniprésentes en ce qui concerne l'électricité et les transports : 84 % des 760 millions de personnes non raccordées à un réseau électrique en 2019 vivaient dans des zones rurales, tandis que dans la plupart des pays en développement, moins de 60 % des habitants des zones rurales vivent à moins de 2 kilomètres d'une route praticable en toute saison<sup>86</sup>.

57. Les logements insalubres, les installations sanitaires inadéquates et le manque d'accès à l'eau potable courante ou améliorée, à l'électricité et à des combustibles de cuisson propres sont les privations les plus courantes relevées dans les mesures de la pauvreté multidimensionnelle<sup>87</sup>. Ils ont une incidence directe sur le manque de temps des femmes et sur la pénibilité des soins non rémunérés et du travail domestique<sup>88</sup>.

58. Dans presque tous les pays pour lesquels on dispose de données ventilées, la couverture de l'assainissement de base est plus élevée dans les écoles urbaines que dans les écoles rurales, ce qui a des répercussions sur la fréquentation scolaire et la santé des enfants<sup>89</sup>. La médiocrité des infrastructures s'étend à l'absence de systèmes adéquats de drainage et de protection contre les inondations, qui tendent à être moins développés dans les pays à faible revenu, ce qui expose les communautés rurales marginales à des inondations récurrentes<sup>90</sup>.

## K. Protection sociale

59. Les mesures de protection sociale ont joué un rôle crucial lors de la riposte à la COVID-19 et continuent de soutenir les personnes lors des chocs et des événements normaux de la vie. Entre janvier 2022 et avril 2023, près de 1 300 mesures de protection sociale ont été annoncées ou mises en œuvre dans 180 pays pour contrer les effets de l'inflation, dont plus de la moitié dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Un tiers de ces mesures consistait en des subventions, et un autre tiers

<sup>85</sup> OMS et FAO, « Preventing suicide: a resource for pesticide registrars and regulators » (Genève, 2019).

<sup>86</sup> *World Social Report 2021* (Rapport sur la situation sociale dans le monde). Les écarts sont encore plus importants dans les pays africains les moins avancés, où, en 2020, seuls 8 % des habitants des zones rurales avaient accès à l'eau potable et 21,5 % à l'assainissement de base, et les taux d'accès à l'électricité étaient de 24 %, contre 70 % dans les zones urbaines. Voir [E/ECA/COE/41/20](#).

<sup>87</sup> FAO et Oxford Poverty and Human Development Initiative, *Measuring Rural Poverty with a Multidimensional Approach* ; PNUD et Oxford Poverty and Human Development Initiative, *Global Multidimensional Poverty Index 2021*.

<sup>88</sup> ONU-Femmes, *Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement 2019*.

<sup>89</sup> UNICEF et OMS, *Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène en milieu scolaire : données actualisées pour la période 2000-2021* (New York, 2022).

<sup>90</sup> Banque mondiale, *Rapport 2020 sur la pauvreté et la prospérité partagée*.

prenait la forme de paiements d'assistance sociale, principalement des transferts en espèces sans conditions<sup>91</sup>.

60. Il est prouvé qu'outre la protection des actifs en cas de choc, la protection sociale favorise l'inclusion économique dans les zones rurales et réduit la pauvreté à long terme en facilitant l'accumulation de capital humain, en permettant des investissements dans des activités productives et en soutenant l'adaptation au climat<sup>92, 93, 94</sup>. Il a été démontré que la protection sociale réduit le coût des pratiques agricoles intelligentes sur le plan climatique et facilite leur adoption par les petits producteurs des pays à faible revenu<sup>95</sup>. Dans les situations de fragilité, les prestations d'aide sociale constituent souvent une bouée de sauvetage pour les ménages touchés par un conflit.

61. Cependant, la couverture de la protection sociale reste très faible, puisque plus de la moitié de la population mondiale est totalement exclue de toute prestation de protection sociale. Les lacunes sur le plan quantitatif et qualitatif sont plus importantes dans les zones rurales où l'incidence du secteur informel et du travail à temps partiel, temporaire et indépendant est plus élevée<sup>96</sup>. Les systèmes de distribution sont généralement plus faibles et moins adaptés aux réalités rurales dans les régions éloignées et peu peuplées et dans les zones touchées par les conflits, où les besoins et les privations sont les plus importants.

## L. Inclusion financière et numérique

62. Seulement 60 % de la population rurale des pays en développement possède un compte auprès d'une institution financière<sup>97</sup>. En Afrique subsaharienne, 62 % des adultes qui n'ont pas de compte en banque vivent en milieu rural<sup>98</sup>. Même ceux qui en ont un l'utilisent peu, car les produits et services financiers continuent d'être conçus principalement pour répondre aux besoins des clients urbains.

63. Si la pandémie de COVID-19 a accéléré l'expansion des outils numériques tels que les services d'argent mobile, on estime qu'environ 70 % de la demande mondiale de financement des petits exploitants n'est pas satisfaite<sup>99</sup>. Par exemple, les femmes ne représentent qu'un quart des utilisateurs de solutions agricoles numériques en Afrique subsaharienne<sup>100</sup>. De même, seuls 19 % des petits exploitants du monde ont actuellement accès à une forme d'assurance agricole, l'écart le plus important se

<sup>91</sup> Ugo Gentilini *et al.*, « Tracking Global Social Protection Responses to Inflation », document de travail de la Banque mondiale n° 2305 (Washington, 2023).

<sup>92</sup> FAO, « The contribution of social protection for economic inclusion in rural areas » (Rome, 2020).

<sup>93</sup> Banque mondiale, *The State of Economic Inclusion Report: The Potential to Scale* (Washington, 2021).

<sup>94</sup> Cecilia Costella *et al.*, « Can social protection tackle risks emerging from climate change, and how? A framework and a critical review », *Climate Risk Management*, vol. 40 (2023).

<sup>95</sup> Antonio Scognamillo et Nicholas J. Sitko, « Leveraging social protection to advance climate-smart agriculture », *World Development*, vol. 146 (octobre 2021).

<sup>96</sup> OIT, *Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022 : la protection sociale à la croisée des chemins – bâtir un avenir meilleur* (Genève, 2021).

<sup>97</sup> Alliance for Financial Inclusion, « Enhancing financial inclusion in rural areas », note d'orientation n° 50 (mai 2022).

<sup>98</sup> Asli Demirgüç-Kunt *et al.*, *Base de données Global Findex 2021 : Inclusion financière, paiements numériques et résilience à l'ère de la COVID-19*, Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale (Washington, 2022).

<sup>99</sup> Alliance for Financial Inclusion, « Enhancing financial inclusion in rural areas ».

<sup>100</sup> OMS, « Tackling inequalities in public service coverage to “build forward better” for the rural poor: policy brief by the HLCP Inequalities Task Team », 2021.

situant en Asie du Sud et du Sud-Est, où résident les trois quarts des petits exploitants non assurés<sup>101</sup>.

64. Malgré les promesses de la numérisation, de grandes lacunes persistent, qui touchent plus particulièrement les femmes rurales, les jeunes, les peuples autochtones, les migrants et d'autres groupes de population. Au niveau mondial, les habitants des zones urbaines étaient presque deux fois plus nombreux à utiliser Internet en 2022 que les habitants des zones rurales (82 % contre 45 %)<sup>102</sup>. Dans les pays les moins avancés, 13 % de la population rurale n'est couverte par aucun réseau mobile, et 13 % n'est couverte que par un réseau 2G<sup>103</sup>. De ce fait, un grand nombre de personnes vivant dans les zones rurales restent exclues des solutions numériques et des services financiers dont elles ont besoin pour améliorer leur résilience et leurs moyens de subsistance.

## M. Institutions rurales

65. Les institutions rurales telles que les organisations de producteurs, les coopératives, les groupes d'entraide et les groupes communautaires peuvent fournir des services essentiels, en particulier aux membres de communautés pauvres et isolées<sup>104</sup>. Lors de la pandémie de COVID-19 et d'autres chocs liés aux aléas climatiques et aux conflits, les institutions rurales ont joué un rôle crucial en fournissant une protection sociale aux populations et en les reliant à des outils innovants tels que les plateformes numériques. Les organisations de producteurs ont également été à l'avant-garde des mesures prises face à la COVID-19, démontrant ainsi leur importance en tant qu'institutions de réponse aux situations d'urgence et de développement humain en temps de crise<sup>105</sup>.

66. Cependant, dans la plupart des contextes, les institutions rurales continuent de moins venir en aide aux agriculteurs marginalisés, notamment les plus jeunes, les moins éduqués et les femmes<sup>106</sup>. Cela limite leur capacité à participer à la prise de décision, à accéder aux services et à tirer pleinement parti des opportunités économiques, ce qui a des conséquences importantes sur leur productivité et leur résistance aux chocs<sup>107</sup>.

67. Pour maximiser le potentiel des institutions rurales et de l'action collective, il faut investir dans le renforcement des capacités et des compétences des acteurs locaux afin de permettre une véritable participation et une gouvernance transparente et efficace. Les collectivités locales ont également besoin de soutien et de ressources, en particulier dans les systèmes de gouvernance décentralisés où la responsabilité de certains services leur est parfois déléguée sans qu'elle s'accompagne des moyens nécessaires, y compris financiers, pour obtenir les résultats voulus.

<sup>101</sup> ISF Advisors, « Protecting growing prosperity: agricultural insurance in the developing world », septembre 2018.

<sup>102</sup> Union internationale des télécommunications, *Measuring Digital Development: Facts and Figures* (2022).

<sup>103</sup> Ibid.

<sup>104</sup> FAO, *Strengthening Rural Institutions and Empowering People to Reduce Poverty and Inequalities* (2018).

<sup>105</sup> FAO, « Good performance and inclusiveness of poor people in cooperatives and other producer organizations: a possible match ? » (Rome, 2023).

<sup>106</sup> Livia Bizikova *et al.*, « A scoping review of the contributions of farmers' organizations to smallholder agriculture », *Nature Food*, vol. 1 (2020).

<sup>107</sup> FAO, « Strategic work of FAO to reduce rural poverty » (2017).

#### IV. Éliminer la pauvreté en milieu rural d'ici 2030 dans le contexte de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable

68. Il faut agir vite et fort pour inverser la tendance en matière de pauvreté rurale et pour redonner de l'élan à l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Notre programme commun, l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale pour des transitions justes, le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale et la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes offrent des cadres politiques renforcés pour accélérer l'action en faveur d'un développement inclusif, durable et résilient qui contribue à combler le fossé actuel entre les zones rurales et les zones urbaines.

69. Les politiques fondées sur les droits qui ne laissent personne de côté doivent déboucher sur des mesures permettant de protéger les communautés marginalisées des chocs et d'accroître leur résilience face aux crises futures. Cela nécessite des investissements dans des services sociaux essentiels et dans des systèmes de protection sociale qui garantissent la sécurité des revenus, protègent les personnes contre les chocs et permettent l'accumulation de capital humain ; cela suppose aussi de prêter attention au travail décent, à l'égalité des genres et à l'action climatique inclusive. Des politiques coordonnées et fondées sur des données probantes, des données et un suivi actualisés et désagrégés, des dispositions institutionnelles inclusives et transparentes, des systèmes de mise en œuvre solides et un financement adéquat et durable, sont des priorités essentielles pour chaque pays.

70. La diversification économique des zones rurales, l'urbanisation et la transformation des systèmes agroalimentaires ont renforcé les liens entre les zones urbaines et rurales, ce qui rend notre appréhension de la pauvreté rurale encore plus complexe. Au lieu de traiter les zones urbaines et rurales de manière binaire, il faut adopter une approche territoriale équilibrée et graduelle, tenant compte des niveaux d'agglomérations variables, qu'il s'agisse de zones de peuplement intermédiaires ou des villes nichées au milieu de zones agricoles, afin de réduire la pauvreté rurale et les inégalités persistantes entre les zones urbaines, périurbaines et rurales<sup>108, 109, 110</sup>.

71. Les personnes vivant dans la pauvreté, dont la majorité réside dans les zones rurales, sont victimes de la lenteur de la reprise économique post-pandémique, du prix élevé des denrées alimentaires et d'autres produits de base, de la récurrence des chocs climatiques et des conflits. La crise alimentaire frappe les enfants de plein fouet : 220 millions d'enfants dans les pays à revenu faible et intermédiaire subissent déjà une grave pauvreté alimentaire. Si les prix restent à des niveaux historiquement élevés, le nombre d'enfants souffrant de pauvreté alimentaire risque d'augmenter encore, en particulier parmi les plus pauvres et ceux qui vivent dans des ménages ruraux<sup>111</sup>.

<sup>108</sup> *World Social Report* (Rapport sur la situation sociale dans le monde) 2021

<sup>109</sup> FIDA, *Donner leur chance aux jeunes ruraux – Rapport sur le développement rural 2019* (Rome, 2019).

<sup>110</sup> Andre Devaux *et al.*, « Agricultural innovation and inclusive value-chain development: a review », *Journal of Agribusiness in Developing and Emerging Economies*, vol. 8, 12 mars 2018.

<sup>111</sup> UNICEF, *Prospects for Children in the Polycrisis*. En moyenne, une augmentation de 5 % du prix réel des aliments entraîne une augmentation de 9 % du risque d'émaciation et de 14 % du risque d'émaciation grave.

72. Les prix mondiaux de l'énergie entraînent également une forte augmentation du coût de la vie dans le monde, et les perspectives pour 2023 et au-delà restent incertaines<sup>112</sup>. Une aide alimentaire ou pécuniaire immédiate, accompagnée d'interventions complémentaires pour accroître la production agricole et maîtriser le prix des denrées alimentaires et des intrants agricoles, seront nécessaires pour éviter que l'appauvrissement ne s'aggrave et que la faim n'empire.

73. Les ménages ruraux dépendent généralement du capital naturel et des services écosystémiques pour leur subsistance et sont les plus touchés par la dégradation de l'environnement, les changements climatiques et les phénomènes météorologiques extrêmes. C'est particulièrement vrai pour les femmes, qui dépendent davantage des biens environnementaux mais y ont moins accès et disposent de moins de ressources en cas de choc<sup>113</sup>. Pour accroître leur résilience, la protection sociale doit être mieux intégrée à la réduction des risques de catastrophe et à l'adaptation aux changements climatiques, par exemple grâce à des programmes d'emploi public qui utilisent des outils de cartographie de l'exposition et de la vulnérabilité au climat, construisent des actifs durables et restaurent les environnements dégradés et les sources d'eau<sup>114</sup>.

74. L'extension de la couverture de la protection sociale aux populations rurales nécessite de prendre des mesures pour supprimer les obstacles juridiques, administratifs et financiers qui entravent leur accès aux prestations sociales<sup>115</sup>. La protection sociale universelle permet non seulement de protéger les ménages pauvres contre les chocs et les aléas de la vie, mais aussi de les aider à diversifier leurs sources de revenus et à investir dans des activités plus risquées et plus rentables, qu'elles soient agricoles ou non. Elle facilite également l'adoption de pratiques agricoles intelligentes sur le plan climatique<sup>116</sup>.

75. Alors que les chocs et les pressions liées aux changements climatiques augmentent en fréquence, en imprévisibilité et en gravité, la finance rurale inclusive peut aider les populations pauvres à réduire leur vulnérabilité et à protéger les écosystèmes. L'accès aux services financiers permet de lisser la consommation des ménages, d'éviter la vente forcée d'actifs et de maintenir les enfants à l'école, tandis que les produits d'assurance peuvent jouer un rôle clé dans le renforcement de la résilience aux aléas climatiques qui sont peu fréquents mais potentiellement catastrophiques<sup>117</sup>.

76. Si l'on n'investit pas dans les énergies propres, 2,4 milliards de personnes continueront à cuisiner sur des feux ouverts ou des fourneaux alimentés au kérosène, à la biomasse ou au charbon, qui polluent et contribuent aux changements climatiques<sup>118</sup>. Chaque année, 3,8 millions de personnes meurent prématurément de maladies imputables à la pollution de l'air intérieur causée par l'utilisation inefficace de combustibles solides et de kérosène pour la cuisine. L'accès à des combustibles de

<sup>112</sup> Banque mondiale, *Perspectives économiques mondiales*.

<sup>113</sup> Nations Unies, *Lutter contre les inégalités dans la couverture des services publics*.

<sup>114</sup> Hare Krishna Kundo *et al.*, « Mainstreaming climate adaptation into social protection », *Journal of International Development*, vol. 33 (2021).

<sup>115</sup> FAO et OIT, *Étendre la protection sociale aux populations rurales: perspectives pour une approche commune entre la FAO et l'OIT* (Genève, 2021).

<sup>116</sup> Scognamillo et Sitko, « Leveraging social protection ».

<sup>117</sup> Howard Miller, Lakshmi Krishnan et Lucciana Alvarez Ruiz, « Green Inclusive Finance: A framework for understanding how financial services can help low-income and vulnerable people respond to climate change », Center for Financial Inclusion (2023).

<sup>118</sup> OMS, « Household air pollution fact sheet », 28 novembre 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/household-air-pollution-and-health>.

cuisson et à des fourneaux propres reste beaucoup plus élevé dans les zones urbaines, où 83 % des ménages en bénéficient, contre seulement 32 % dans les zones rurales<sup>119</sup>.

77. Bien que le financement de l'action climatique ait augmenté ces dernières années, il reste bien en deçà du montant nécessaire à l'atténuation et à l'adaptation dans les pays en développement. On estime que les investissements dans l'agriculture durable ou les énergies propres et renouvelables pourraient conduire à la création de 8,4 millions d'emplois supplémentaires pour les jeunes d'ici à 2030<sup>120</sup>. Créer des opportunités pour les jeunes ruraux et autochtones en supprimant les contraintes qui les empêchent d'accéder à la terre, aux ressources naturelles, au financement, à la technologie, à la connaissance et à l'information peut stimuler les économies rurales et produire des résultats importants en ce qui concerne la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et la sécurité alimentaire et nutritionnelle<sup>121</sup>.

78. Le manque d'infrastructures et de services, combiné à l'absence de possibilités d'emploi attrayantes en dehors des exploitations agricoles, exacerbe le fossé entre les zones rurales et urbaines et contribue à l'exode rural, en particulier chez les jeunes. L'élimination des goulets d'étranglement dans l'accès aux infrastructures et aux technologies de base, y compris les télécommunications, peut nettement contribuer à la réduction de la pauvreté rurale<sup>122</sup>.

79. Il est impératif de s'attaquer aux inégalités de couverture des services publics dans les zones rurales. Des investissements plus importants dans les services publics et les infrastructures de base, y compris la mise en place de services de garde d'enfants, peuvent permettre aux communautés isolées d'accéder aux marchés, de créer des emplois et d'augmenter leurs revenus. Ces investissements sont également essentiels pour réduire la pénibilité, augmenter la productivité du travail des femmes et briser le cercle vicieux de la pauvreté en temps et en revenus des femmes<sup>123</sup>.

80. Les interventions qui intègrent des mesures explicites en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes ont plus de chances d'améliorer durablement leur bien-être et d'accroître leur résilience. Les effets sont plus importants lorsque les normes sociales et les barrières institutionnelles discriminatoires à l'égard des femmes sont également prises en compte<sup>124</sup>.

81. Des améliorations de la productivité agricole sont nécessaires pour créer de nouvelles opportunités économiques pour les communautés rurales, tant dans le secteur agricole que dans le secteur non agricole. L'établissement de liens solides entre ces deux secteurs facilitera le transfert des gains de l'agriculture vers la demande de main-d'œuvre, d'intrants et de services dans les activités non agricoles. L'élargissement de l'accès à des infrastructures et à des technologies adéquates, y compris les innovations numériques, peut être un puissant catalyseur pour les petits producteurs et contribuer à élever le niveau de vie des habitants des zones rurales dans le monde entier<sup>125</sup>.

82. L'expérience de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud montre le potentiel de politiques de soutien à la vulgarisation et à la commercialisation bien conçues. Elles peuvent accroître les investissements et la productivité des petits producteurs pauvres dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, ce qui se traduit par

<sup>119</sup> Nations Unies, *Lutter contre les inégalités dans la couverture des services publics*.

<sup>120</sup> UNICEF, *Prospects for Children in the Polycrisis*.

<sup>121</sup> FIDA, *Donner leur chance aux jeunes ruraux*.

<sup>122</sup> Cristi Spulbar *et al.*, « Digitalization as a factor in reducing poverty and its implications in the context of the COVID-19 pandemic », *Sustainability*, vol. 14 (août 2022).

<sup>123</sup> FAO, « The status of women in agrifood systems ».

<sup>124</sup> Ibid.

<sup>125</sup> *World Social Report 2021* (Rapport sur la situation sociale dans le monde).

une augmentation à long terme du revenu agricole<sup>126</sup>. Les marchés locaux et territoriaux, qui relient les consommateurs aux producteurs et les zones urbaines aux zones rurales, ont un rôle important à jouer<sup>127</sup>.

83. Les organisations de producteurs et les coopératives agricoles se sont révélées être un moyen efficace d'insérer les petits producteurs dans les chaînes de valeur et de les aider à surmonter les coûts de transaction élevés qui entravent leur accès aux marchés. Les institutions informelles, telles que les groupes d'épargne, ont également joué un rôle clé en permettant aux femmes et aux jeunes ruraux d'accéder au financement et de réduire leur vulnérabilité aux chocs. Le renforcement de la gouvernance participative et l'action collective peuvent permettre aux groupes marginalisés des zones rurales de s'exprimer et de peser sur les décisions<sup>128</sup>.

## V. Conclusions et recommandations

84. Pour inverser la tendance à l'augmentation de la pauvreté et de la faim en milieu rural et mettre les pays sur la voie de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 1, il faudra mener, dans l'immédiat et à plus long terme, des politiques inclusives, fondées sur les droits et multisectorielles pour protéger les ménages et préserver le pouvoir d'achat en cas de choc, s'attaquer aux facteurs structurels de la pauvreté rurale et accroître la résilience des ménages et des communautés face aux crises à venir.

85. Dans le contexte actuel d'une marge de manœuvre budgétaire restreinte et du relèvement après la pandémie de COVID-19, il faut veiller à ce qu'un financement adéquat soit disponible pour aider les pays à répondre au défi de la pauvreté rurale, en particulier dans les pays en situation particulière tels que les pays africains, les pays les moins avancés et les pays en développement enclavés, les petits États insulaires en développement et les pays à revenu intermédiaire, qui sont confrontés à des difficultés spécifiques.

86. Les États Membres souhaitent peut-être examiner les recommandations ci-après afin d'atténuer les effets cumulés des chocs sur la pauvreté rurale et d'accélérer le rythme de son élimination :

**a) Mettre en œuvre des mesures intégrées et cohérentes pour soutenir les petits producteurs dans le but d'augmenter durablement leur productivité, de les relier aux marchés, de promouvoir leur intégration dans les chaînes de valeur agroalimentaires dans des conditions équitables et d'élargir leurs possibilités d'emploi productif et de travail décent, agricole ou non agricole ;**

**b) Élargir la couverture de la protection sociale dans les zones rurales en inscrivant son extension dans des cadres politiques et juridiques qui défendent le droit des personnes à l'alimentation et à un niveau de vie adéquat. Dans les pays touchés par les conflits et la fragilité, il faudrait essayer de renforcer les liens entre la fourniture de l'aide humanitaire et le système public de protection sociale, lorsqu'il existe ;**

**c) Comblent les lacunes en augmentant les investissements dans les services publics et les infrastructures de base dans les zones rurales, notamment dans les domaines des soins de santé, de l'éducation, de l'eau potable et de**

<sup>126</sup> Leah Bridle *et al.*, « Experimental insights on the constraints to agricultural technology adoption », Agricultural Technology Adoption Initiative Working Paper (mars 2019).

<sup>127</sup> FAO, *Consumer Organizations in Action: A Collection of Practices Driving the Right to Adequate Food* (Rome, 2021).

<sup>128</sup> FAO *et al.*, *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023*.

l'assainissement de base, du logement, des routes, de l'irrigation et de l'électrification ;

d) Tirer parti des solutions numériques pour stimuler la productivité des agriculteurs, faciliter l'accès au financement numérique et aux services de vulgarisation et accélérer la transformation économique rurale, en veillant à ce que des mesures d'accompagnement soient mises en place pour améliorer la culture numérique et élargir l'accès à l'infrastructure numérique, en particulier pour les femmes, les personnes âgées, les peuples autochtones et d'autres groupes de population exposés à l'exclusion ;

e) Promouvoir les investissements dans les énergies propres, la restauration des écosystèmes et l'adoption de mesures climatiques inclusives qui améliorent l'accès des petits producteurs au financement de l'action climatique, y compris pour les efforts d'adaptation ;

f) Favoriser le développement rural et les transformations inclusives et équitables des systèmes agroalimentaires en permettant aux femmes d'accéder aux terres et aux ressources productives et d'en disposer et en améliorant les possibilités de travail décent le long des chaînes de valeur agroalimentaires, en reconnaissant à sa juste valeur la charge disproportionnée qui pèse sur les femmes pour ce qui est de prodiguer des soins et de s'acquitter de tâches non rémunérées, et en luttant contre les normes et pratiques sociales discriminatoires qui limitent leur autonomie et leur pouvoir d'action ;

g) Assurer le transfert de compétences et de ressources techniques, financières et managériales aux collectivités locales et aux acteurs du développement, donner la parole aux parties prenantes rurales – en particulier les petits producteurs et les agriculteurs familiaux, les paysans sans terre, les femmes et les jeunes, les migrants et les peuples autochtones – et leur permettre d'intervenir dans la conception et la mise en œuvre des politiques, et créer un espace pour que les organisations rurales, les coopératives et les groupes d'entraide soient consultés et prennent part aux décisions sur les questions qui les concernent ;

h) Reconnaître et renforcer les droits des peuples autochtones sur les terres, les territoires et les ressources naturelles communes et protéger leurs systèmes alimentaires et leurs moyens de subsistance traditionnels, qui jouent un rôle vital dans la restauration des écosystèmes et la préservation de la biodiversité.